Informations de base

2004/0227(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord CE/Suisse: participation aux programmes statistiques de la Communauté **Subject** 6.40.11 Relations avec les pays industrialisés 8.60 Législation statistique européenne **Zone géographique** Suisse	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires	BERÈS Pervenche (PSE)	10/11/2004

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2711	2006-02-27

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Eurostat - Statistiques européennes	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
05/10/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0645	Résumé
16/11/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/11/2004	Vote en commission		Résumé
25/11/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0038/2004	
14/12/2004	Décision du Parlement	T6-0083/2004	Résumé
14/12/2004	Résultat du vote au parlement		
27/02/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/02/2006	Fin de la procédure au Parlement		

28/03/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0227(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 080-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p3-a1 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/6/24418

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0038/2004	25/11/2004	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0083/2004 JO C 226 15.09.2005, p. 0021-0042 E	14/12/2004	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2004)0645	05/10/2004	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2006/0233
JO L 090 28.03.2006, p. 0001-0017 Résumé

Accord CE/Suisse: participation aux programmes statistiques de la Communauté

2004/0227(CNS) - 27/02/2006 - Acte final

OBJECTIF : conclure un accord entre la Communauté et la Suisse dans le domaine statistique.

ACTE LÉGILSTATIF : Décision 2006/233/CE du Conseil concernant la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse relatif à la coopération dans le domaine statistique.

CONTENU : les relations très étroites qui existent entre l'Union européenne et la Suisse dans to utes les matières économiques, sociales et politiques rendent souhaitable une intensification de la coopération statistique. Sachant qu'EUROSTAT et l'Office fédéral de la statistique suisse coopèrent déjà depuis longtemps, il est prévu, avec la présente décision, de conclure un accord visant à formaliser et intensifier cette coopération.

L'accord prévoit que la coopération se fondera sur le programme statistique communautaire pluriannuel ainsi que sur des travaux visant à l'harmonisation de la collecte de données, des nomenclatures, des définitions et des méthodologies statistiques. Des échanges de personnel sont également prévus.

Sur le plan institutionnel, l'accord sera supervisé par un comité mixte.

Á noter que l'accord inclue des dispositions financières spécifiques prévoyant une contribution financière de la Suisse destinée à couvrir la totalité des coûts de sa participation. Les modalités de cette contribution financière sont prévues à l'annexe l'accord (fixation d'une contribution annuelle au programme statistique communautaire à compter de la date d'entrée en vigueur de l'accord).

ENTRÉE EN VIGUEUR : l'accord entrera en vigueur le 1er janvier 2007.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes statistiques de la Communauté

2004/0227(CNS) - 14/12/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord.

Accord CE/Suisse: participation aux programmes statistiques de la Communauté

2004/0227(CNS) - 05/10/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : signature et conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse dans le domaine statistique.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : les relations très étroites qui existent entre l'Union européenne et la Suisse dans toutes les matières économiques, sociales et politiques rendent souhaitable une intensification de la coopération statistique. En fait, Eurostat coopère avec l'Office fédéral de la statistique suisse depuis de nombreuses années. Cette coopération aurait dû s'inscrire dans le cadre de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE). La Suisse était partie signataire de cet accord mais, après un référendum négatif en 1992, n'a pas pu le ratifier. En outre, l'examen de la demande d'adhésion déposée par la Suisse le 20 mai 1992 est tenu en suspens. La Commission propose donc deux décisions du Conseil en vue de la signature et de la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et la Suisse dans le domaine statistique.

En 2000, le Conseil a autorisé la Commission à entamer des négociations avec la Suisse en vue de conclure un accord sur la participation de la Suisse à certains programmes statistiques de la Communauté. Dans les directives de négociation, il était précisé que l'accord devait être fondé sur le programme statistique communautaire pluriannuel ainsi que sur des travaux visant à l'harmonisation de la collecte de données, des nomenclatures, des définitions et des méthodologies statistiques. Des échanges de personnel étaient prévus. L'accord devait être supervisé par un comité mixte. Les négociations entre la Commission et la Suisse ont eu lieu au cours des années suivantes et ont abouti le 25 juin 2004, lorsque l'accord a été paraphé par les directeurs généraux d'Eurostat et de l'Office fédéral de la statistique suisse.